



## MASQUE DE FER MONTILIEN

Montélimar, le 13 juillet 2020

### LETTRÉ DE RENTRÉE 2020-2021 - RETOUR DU MATÉRIEL

Madame, Monsieur,

Le MASQUE de FER MONTILIEN reprend ses activités pour la saison 2020/2021. Les inscriptions et les renouvellements auront lieu les **24, 26, 27, 31 août de 18 à 20 heures, et le 2 septembre de 16 à 20 heures**. Ces permanences se tiendront à la salle d'Armes, halle des sports des Alexis.

Vous devez vous munir d'un certificat médical (valable 3 ans, pensez à vérifier sa validité) avec la mention « *apte à l'escrime* » et ne pas oublier « *en compétition* » pour les compétiteurs. Il faut aussi, une « *autorisation de simple sur classement* » de votre médecin de famille pour ceux qui désirent faire des compétitions dans la catégorie d'âge supérieure. Pour les vétérans (40 ans et plus) il y a un certificat spécifique. Tous ces documents sont accessibles sur le site du club et celui de la Fédération Française d'Escrime.

Cette année, à cause de la crise sanitaire, vous n'avez pas pu rendre en fin de saison le matériel loué. Il pourra l'être, ou même échangé, lors des réinscriptions et nous vous rendrons votre chèque de caution. Ceux qui ne souhaitent pas se réinscrire, peuvent contacter le Maître Clément AUMAGE pour l'en informer au 06 59 90 43 98 jusqu'au 24 juillet, afin de convenir des modalités de restitution. Les tenues et les masques devront être rendus en bon état et lavés.

Les cours et entraînements reprendront le LUNDI 7 SEPTEMBRE selon les horaires des groupes, ils seront disponibles sur notre site [www.mdfmontelimar.com](http://www.mdfmontelimar.com)

**Nous comptons sur vous pour faire connaître ces informations à tous vos amis intéressés par la pratique de l'escrime.**

Pour faciliter la tâche et éviter les encombrements les jours d'inscriptions, vous devez consulter notre site [www.mdfmontelimar.com](http://www.mdfmontelimar.com) où vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription, les horaires, les tarifs, les catégories, le modèle de certificat médical et tous les documents utiles.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée, veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Le PRESIDENT  
Patrick DONGER

Le MAITRE D'ARMES  
Clément AUMAGE

# IMPORTANT !

**CONSIGNES SPECIFIQUES** pour la restitution des matériels loués pour la pratique de l'escrime.

L'actualité sanitaire nécessite le strict respect de ces consignes, mais elles demeureront la règle à l'avenir. Pour une question d'hygiène pure les tenues doivent être lavées très régulièrement tout au long de la saison (plusieurs fois par mois et après chaque compétition).

- Veste, pantalon et sous cuirasse doivent être lavés en machine à 30° cycle délicat. SANYTOL présente une lessive désinfectante qui élimine bactéries, candida albicans et virus à cette température (dès 20°).  
**Ne jamais utiliser de JAVEL.**  
**Ne jamais mettre au sèche-linge.**
- Le Masque peut être lavé en machine 30°, cycle délicat, sans essorage bien sûr. Il faut l'envelopper dans une serviette éponge pour ne pas abimer le tambour de la machine à laver. Il peut être lavé par brossage à la main et rincé.

Merci de bien sécher le tout et de mettre l'ensemble dans un sac plastique fermé avec mention visible de votre nom et prénom.